

GRAND DOLE LE MAG'

magazine d'information de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dole

AVRIL 2021

DOSSIER, *page 14*

ESPACE PIERRE-TALAGRAND UN COMPLEXE REMIS EN FORME



LE TERRITOIRE, *page 4*

Présentation du Grand Dole
et des élus communautaires

ENFANCE JEUNESSE, *page 22*

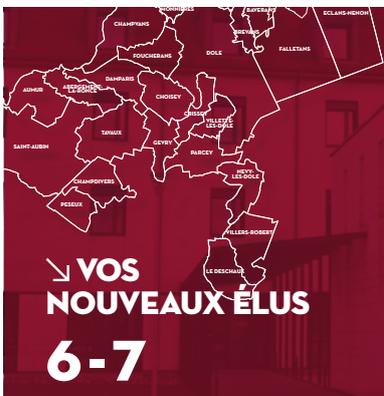
Une offre de services
pour les familles

LES MÉDIATHÈQUES, *page 24*

Vecteurs essentiels de culture

↳ LE TERRITOIRE
DU GRAND DOLE

4-5



↳ VOS
NOUVEAUX ÉLUS

6-7



↳ L'AVIS DES
COMMUNES

8-9



↳ FONDS
DE CONCOURS

10-11



↳ ÉCONOMIE

12-13

↳ DOSSIER

14-19



↳ TRANSPORTS

20-21



↳ MÉDIATHÈQUES

24-25



↳ ENFANCE
JEUNESSE

22-23



↳ SCÈNES
DU JURA

26



↳ TRIBUNE
POLITIQUE

27

GD LE MAG'

DIRECTEUR DE RÉDACTION : Jean-Pascal Fichère

RÉDACTION EN CHEF : Cécile Compagnon **RÉDACTION :** Anthony Soares / Matthieu Angosto

MAQUETTE ET MISE EN PAGE : Alan Giboudeaux

PHOTOGRAPHIES : Service communication du Grand Dole, Thomas Sugny-Barraux, UPdrones, organismes cités

IMPRESSION : LIG, Dole avec des encres végétales, sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées et de fibres issues de forêts gérées durablement

TIRAGE : 27 000 exemplaires

LE GRAND DOLE, UN TERRITOIRE TOURNÉ VERS L'AVENIR



« GD, le Mag' », le magazine de l'agglomération du Grand Dole, est avant tout VOTRE magazine ! Pensé et réalisé pour vous, « GD, le Mag' » se veut un outil d'information sur les projets, les actions, les services, les événements... assurés par votre agglomération. Ainsi, il vous permettra de découvrir ou redécouvrir votre agglomération et ses 47 communes. Elles sont toutes riches de leur Histoire et de leurs différences, de leur dynamique et de leurs projets. Elles sont toutes inscrites dans une démarche collective au sein de l'agglomération qui tend dans la même direction : plus de services, plus de qualité, plus de proximité pour plus d'attractivité et de dynamisme.

Le développement économique est au cœur des préoccupations de notre territoire. De nombreux projets prennent forme et ils sont porteurs d'emplois locaux. C'est bien, c'est important, c'est surtout une démarche de chaque instant pour être au plus près des besoins des entreprises. Dans ce contexte sanitaire si compliqué, c'est essentiel ! Si nous n'étions pas parvenus à créer de la richesse en optimisant les conditions d'accueil, d'accompagnement et de développement des entreprises, nous aurions rencontré les pires difficultés pour maintenir et créer de l'emploi. Mais créer un environnement propice à une dynamique économique favorable à la création d'emplois locaux, c'est avant tout agir sur l'accueil périscolaire et une restauration scolaire de qualité, l'organisation des transports en commun, le cadre de vie, le logement, ...

C'est aussi agir pour vous proposer une offre culturelle, sportive et événementielle à

la hauteur de vos attentes et pour développer des produits touristiques attractifs. Dans l'ensemble de ces domaines, les actions que nous menons avec nos partenaires sont en cohérence avec l'ambition que nous portons collectivement de faire de notre territoire un espace de vie attractif.

Au cœur de la Grande Région Bourgogne-Franche-Comté, votre agglomération présente des avantages certains ! Ses dessertes autoroutières et aéroportuaire, ses plateformes économiques sachant faire la place aux projets novateurs, d'événements dont la renommée n'est plus à faire..., elle s'impose comme la porte d'entrée de la Bourgogne et de la Franche-Comté. Mais, elle doit se repenser sans cesse car elle a la responsabilité de s'adapter à vos besoins et attentes, le tout dans un contexte budgétaire contraint où elle se trouve privée de nombre de ses ressources. Malgré la crise sanitaire et ses contraintes, nos instances continuent de travailler. C'est pourquoi les commissions constituées de l'ensemble des élus municipaux de nos 47 communes poursuivent leurs échanges en vue de finaliser notre « Projet de Territoire ». Fort de ce travail collectif, ce projet sera une véritable « feuille de route » tout au long des prochaines années.

L'Agglomération du Grand Dole est avant tout un outil au service de chacun d'entre vous et des enjeux auxquels notre territoire devra répondre.

JEAN-PASCAL FICHÈRE

Président du Grand Dole

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU GRAND DOLE SUR :



www.grand-dole.fr/



www.facebook.com/granddole



www.instagram.com/grand_dole/

LE TERRITOIRE DU GRAND DOLE

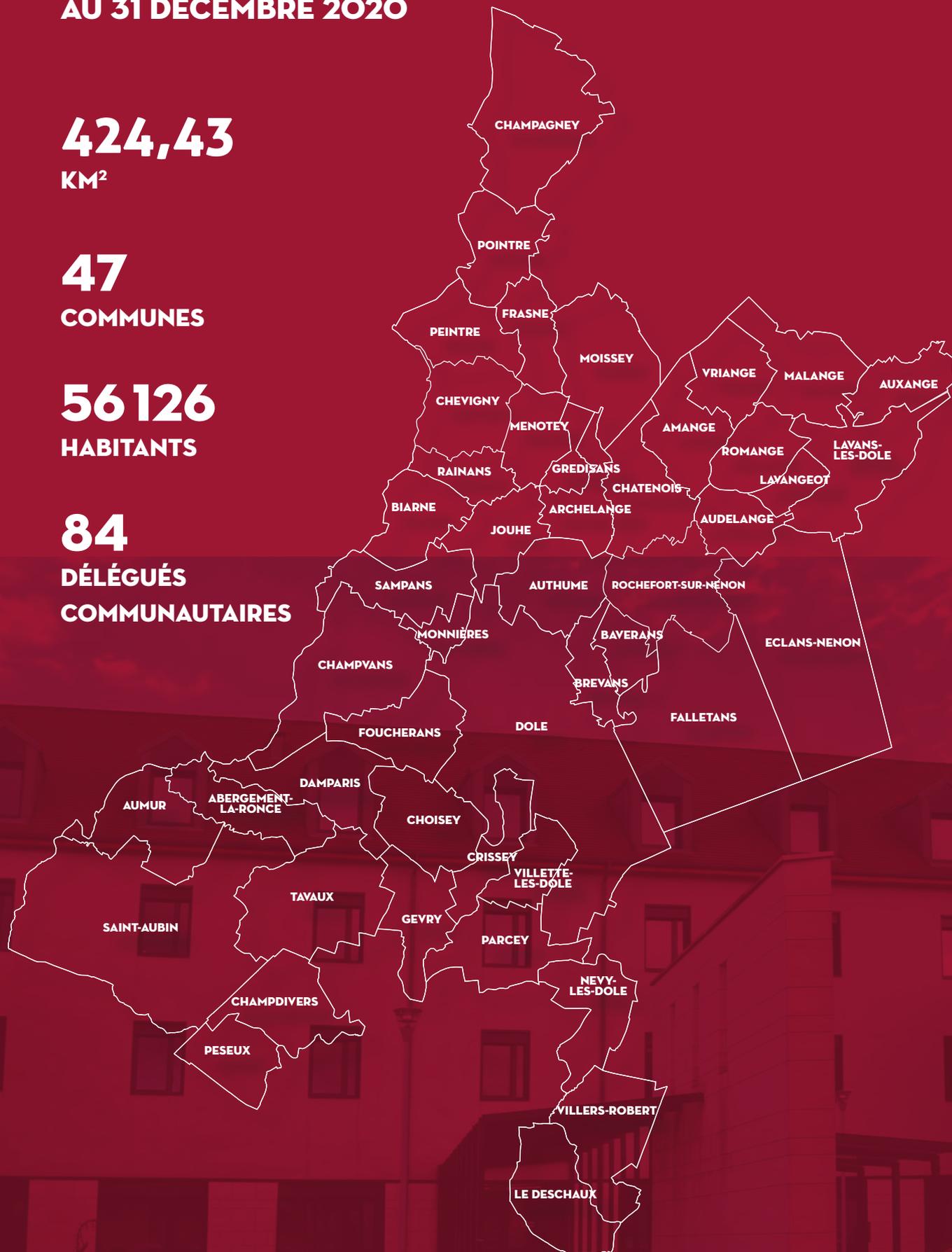
AU 31 DÉCEMBRE 2020

424,43
KM²

47
COMMUNES

56 126
HABITANTS

84
DÉLÉGUÉS
COMMUNAUTAIRES



LES COMPÉTENCES DE VOTRE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Développement économique, aménagement du territoire, transition écologique, développement numérique, urbanisme, eau et assainissement, transport, tourisme, culture, enfance, jeunesse, sport,... sont autant de compétences de notre Agglomération qui mutualise ses services au profit de tous les Grands Dolois. Petit tour d'horizon des missions de votre intercommunalité...

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE



Aides aux entreprises, Zones d'Activités Économiques, valorisation des communes et promotion touristique

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Collecte des déchets ménagers, lutte contre les pollutions, protection et mise en valeur du cadre de vie, biodiversité

MOBILITÉS



Transport scolaire et transport urbain, voies douces, pistes cyclables, covoiturage

ENFANCE-JEUNESSE



Accueil de loisirs (péri et extrascolaire) et restauration scolaire



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Complexe nautique et sportif Pierre-Talagrand, Espace aquatique Aquaparc Isis, Piscine Léo-Lagrange de Tavaux, Gymnase Ernest-Gagnoux à Saint-Aubin, Stade de la Pépinière à Damparis, Stade Paul-Martin à Tavaux, Stade Robert-Bobin à Dole, Golf de Parcey, Piste bicross à Tavaux



ACTIONS CULTURELLES

Lecture publique (médiathèques et bibliothèques réparties sur le Grand Dole) Enseignement musical (Conservatoire à Rayonnement Départemental de Dole, écoles de musique de Tavaux et Saint-Aubin)



... ET AUSSI:

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT



NUMÉRIQUE

Soutien au déploiement de la fibre, ateliers numériques territoriaux destinés aux habitants



POLITIQUE DE LA VILLE



ACTIONS ET AIDES EN FAVEUR DU LOGEMENT SOCIAL



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



LE TERRITOIRE DU GRAND DOLE

Lors des élections municipales et communautaires du 15 mars 2020, vous avez désigné les représentants de vos communes qui siègeront jusqu'en 2026 au sein du Conseil d'Agglomération du Grand Dole.

LES 84 DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES :

- **ABERGEMENT-LA-RONCE** - JOËLLE LEPETZ
- **AMANGE** - DANIEL BERNARDIN
- **ARCHELANGE**
THIERRY GAUTHRAY-GUYENET
- **AUDELANGE** - BERNARD GUERRIN
- **AUMUR** - BRUNO CHEVAUX
- **AUTHUME** - GRÉGORY SOLDAVINI
- **AUXANGE** - JEAN-CLAUDE ROBERT
- **BAVERANS** - AGNÈS MATHIOT
- **BIARNE** - OLIVIER LACROIX
- **BREVANS** - DENIS GINDRE
- **CHAMPAGNEY** - PIERRE VERNE
- **CHAMPDIVERS** - OLIVIER MEUGIN
- **CHAMPVANS** - DOMINIQUE MICHAUD
- **CHÂTENOIS** - PHILIPPE BLANCHET
- **CHEVIGNY** - JEAN-LUC BONNIN
- **CHOISEY** - LAURENT RABBE
- **CRISSEY** - GÉRARD CHAUCHEFOIN
- **DAMPARIS** - CHRISTOPHE CHAUTARD
- **DAMPARIS** - MARIE-ROSE GUIBELIN
- **DAMPARIS** - EMERIC PAUVRET
- **DOLE** - PATRICIA ANTOINE
- **DOLE** - MATHIEU BERTHAUD
- **DOLE** - AMANDINE BORNECK
- **DOLE** - CLAIRE BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE
- **DOLE** - STÉPHANE CHAMPANHET
- **DOLE** - JEAN-PIERRE CUINET
- **DOLE** - ISABELLE DELAINE
- **DOLE** - CATHERINE DEMORTIER
- **DOLE** - ALEXANDRE DOUZENEL
- **DOLE** - FRÉDÉRIKE DRAY
- **DOLE** - JEAN-PASCAL FICHÈRE
- **DOLE** - JEAN-BAPTISTE GAGNOUX
- **DOLE** - DANIEL GERMOND
- **DOLE** - ISABELLE GIROD
- **DOLE** - NICOLAS GOMET
- **DOLE** - JUSTINE GRUET
- **DOLE** - AKO HAMDAROU
- **DOLE** - PHILIPPE JABOVISTE
- **DOLE** - LAETITIA JARROT-MERMET
- **DOLE** - NATHALIE JEANNET
- **DOLE** - JEAN-PHILIPPE LEFÈVRE
- **DOLE** - ISABELLE MANGIN
- **DOLE** - SYLVETTE MARCHAND
- **DOLE** - MOHAMED MBITEL
- **DOLE** - MARYLINE MIRAT
- **DOLE** - CATHERINE NONNOTTE-BOUTON
- **DOLE** - JACQUES PÉCHINOT
- **DOLE** - HERVÉ PRAT
- **DOLE** - JEAN-MICHEL REBILLARD
- **DOLE** - JEAN-MARIE SERMIER
- **ÉCLANS-NENON** - JACKY ZASEMPA
- **FALLETANS** - SÉVERINE CALINON
- **FOUCHERANS** - JEAN-LUC CROISERAT
- **FOUCHERANS** - CHRISTINE RIOTTE
- **FRASNE-LES-MEULIÈRES** - JEAN-PAUL CHAPIN
- **GEVRY** - THOMAS RYAT
- **GREDISANS** - GEORGES JEANNEROD
- **JOUHE** - ALAIN DIEBOLT
- **LAVANGEOT** - JOËL PANNAUX
- **LAVANS-LÈS-DOLE** - MICHELINE HENRY
- **LE DESCHAUX** - PATRIK JACQUOT
- **MALANGE** - HERVÉ GUIBELIN
- **MENOTEY** - CYRIL MILLIER
- **MOISSEY** - DOMINIQUE TRONCIN
- **MONNIÈRES** - PATRICK VIVERGE
- **NEVY-LÈS-DOLE** - FRANÇOISE DAVID
- **PARCEY** - CÉLINE LABOUROT
- **PEINTRE** - OLIVIER GRUET
- **PESEUX** - CHRISTIAN MATHEZ
- **POINTRE** - EMMANUEL SAGET
- **RAINANS** - PASCAL SANCEY
- **ROCHEFORT-SUR-NENON**
GÉRARD FERNOUX-COUTENET
- **ROMANGE** - JULIEN STOLZ
- **SAINT-AUBIN** - ANNIE PERNOUX
- **SAINT-AUBIN** - JEAN-YVES ROY
- **SAMPANS** - GÉRARD GINET
- **TAVAU** - ALINE CALLEGHER
- **TAVAU** - JEAN-MICHEL DAUBIGNEY
- **TAVAU** - CYRIEL JEANNEAUX
- **TAVAU** - CHRISTOPHE MONNERET
- **TAVAU** - FABIEN RIGAUD
- **VILLERS-ROBERT** - MAURICE HOFFMANN
- **VILLETTE-LÈS-DOLE** - JEAN-LUC LEGRAND
- **VRIANGE** - JACQUES LAGNIEN

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE :



JEAN-PASCAL FICHÈRE
Président du Grand Dole.



DOMINIQUE MICHAUD
Vice-président,
en charge de l'aménagement
et de l'urbanisme.



**CLAIRE BOURGEOIS-
RÉPUBLIQUE**
Vice-présidente,
en charge du développement
économique et du CTEI.



**JEAN-MICHEL
DAUBIGNY**
Vice-président,
en charge des affaires générales,
du développement numérique
et de la communication.



NATHALIE JEANNET
Vice-présidente,
en charge de l'enfance
et de la jeunesse.



OLIVIER MEUGIN
Vice-président,
en charge de la transition
écologique et de
l'environnement.



BERNARD GUERRIN
Vice-président,
en charge des services
aux communes, de l'animation
de secteurs et de la
commande publique.



GRÉGORY SOLDAVINI
Vice-président,
en charge des mobilités.



**JEAN-BAPTISTE
GAGNOUX**
Vice-président,
en charge de l'attractivité
du territoire, du tourisme,
des politiques contractuelles et
de la politique de la ville.



**GÉRARD FERNOUX-
COUTENET**
Vice-président,
en charge des travaux
de voirie, des Zones d'Activité
Economique, de l'eau et
de l'assainissement.



**JEAN-PHILIPPE
LEFÈVRE**
Vice-président,
en charge de l'action culturelle,
de la lecture publique,
de l'enseignement musical
et de l'événementiel.



SÉVERINE CALINON
Membre du Bureau
Communautaire en charge
des coopérations
interterritoriales, du Contrat
local de santé et des relations
avec le Pays dolois.



JEAN-LUC CROISERAT
Membre du Bureau
Communautaire, en charge
des bâtiments communautaires
et de l'accessibilité.



**THIERRY GAUTHRAY-
GUYENET**
Membre du Bureau
Communautaire, en charge
de l'énergie et du PCAET.



MARIE-ROSE GUIBELIN
Membre du Bureau
Communautaire, en charge
des modes
de déplacements doux.



ISABELLE MANGIN
Membre du Bureau
Communautaire, en charge
des ressources humaines
et des finances.



**CHRISTOPHE
MONNERET**
Membre du Bureau
Communautaire, en charge
des animations et
des équipements sportifs.



JACQUES PECHINOT
Membre du Bureau
Communautaire, en charge
de la vie associative.



JEAN-YVES ROY
Membre du Bureau
Communautaire, en charge
des commerces et de
l'économie sociale et solidaire.



DOMINIQUE TRONCÍN
Membre du Bureau
Communautaire, en charge
de l'habitat et des gens
du voyage.

LA VIE DES COMMUNES



REGARDS CROISÉS

**Jean Thurel, maire de Lavangeot de 2008 à 2020,
et Joëlle Lepetz, élue maire d'Abergement-la-Ronce en 2020,
croisent leur regard sur le Grand Dole. Ils évoquent :**

LEUR PERCEPTION DU GRAND DOLE

JEAN THUREL : *On a un territoire exceptionnel avec pour capitale Dole. La capitale, c'est l'image du territoire. Il y a eu beaucoup d'investissements qui ont été réalisés sur Dole et qui ont contribué à améliorer l'image de la capitale. Les investissements d'aujourd'hui, comme on dit, sont les emplois de demain.*

JOËLLE LEPEZ : *Je pense que le Grand Dole peut nous accompagner, nous apporter du conseil et de l'aide en matière de démarches administratives et légales. Les maires nouvellement élus, comme moi, en ont besoin.*

LES PROJETS MENÉS GRÂCE À L'INTERCOMMUNALITÉ

JEAN THUREL : *À Lavangeot, on a fait des investissements avec l'aide du Grand Dole, qui nous a accompagné pour la maîtrise d'œuvre en vue de la création d'un lotissement ainsi que pour des travaux réalisés dans notre église. Le Grand Dole a également financé l'installation de jeux pour enfants, ainsi que le quai à déchets verts, qui sert aux habitants de Romange et Lavangeot.*

JOËLLE LEPEZ : *Nous avons un projet phare à mettre en place sur lequel je me suis engagée auprès de nos administrés : il s'agit de la mise en norme de l'assainissement de notre commune. Je compte vraiment sur les services de notre Communauté d'Agglomération pour nous aider, nous conseiller et travailler à nos côtés.*

J'attends aussi beaucoup en ce qui concerne le transport, avec un souhait concernant le renforcement du réseau de desserte des petites communes comme la nôtre.



Joëlle Lepetz (au centre), nouveau maire d'Abergement-la-Ronce

LAVANGEOT

140
HABITANTS

Situé au nord-est de Dole, le village de Lavangeot se distingue de par son église gothique. Celle-ci se situe sous le vocable de Saint-Maurice. La commune est reliée au réseau TGD par la ligne régulière 19, ainsi que la ligne sur réservation 20.



ABERGEMENT-LA-RONCE

848
HABITANTS

Situé dans le Finage, à la frontière avec la Côte-d'Or, Abergement-la-Ronce tient son nom des ronces qui bordaient autrefois les berges des quatre ruisseaux la traversant. Également traversée par le Canal du Rhône au Rhin, la commune tient sa richesse économique de l'usine Solvay-Inovyn, présente depuis 1930. L'usine chimique a d'ailleurs été bâtie sur un ancien gisement minier de sel, peut-être le plus important d'Europe au Moyen-Âge. La commune est reliée au réseau de Transport Grand Dole par les lignes régulières 10 et 16.



LES SERVICES DU GRAND DOLE

JEAN THUREL : Par l'intermédiaire du pôle scolaire, il y a la cantine, la garderie. Autrement, à Dole, il y a le complexe aquatique, la reprise du Conservatoire et le gymnase de Saint-Aubin. Les habitants vont profiter de ces nouveaux investissements. Le Conservatoire, évidemment ça coûte de l'argent, mais tous les habitants sont presque sur le même pied d'égalité et les enfants peuvent apprendre la musique. Un de mes regrets concerne la concrétisation d'actions que l'on devait mettre en place pour aider les petits commerces en zone rurale et qui n'a pas abouti.

JOËLLE LEPETZ : Depuis le début du mandat, ce sont les services des secrétaires et de l'urbanisme que l'on utilise le plus souvent dans notre commune. C'est une aide nécessaire et précieuse qui nous permet de faire appel à des agents du Grand Dole sur des missions ponctuelles.

L'AVENIR

JEAN THUREL : Le Grand Dole va prendre de plus en plus d'importance. Il faut prendre de la hauteur, avec une vision plus territoriale que communale. L'intercommunalité grandit au quotidien avec davantage de proximité. Elle devient le moteur du progrès, du développement, et doit permettre la solidarité entre le Grand Dole et les communes, à travers le Pacte fiscal et financier.



Jean Thurel, ancien maire de Lavangeot

JOËLLE LEPETZ : Je suis convaincue qu'on ne pourra pas évoluer sans le Grand Dole. Dans un climat mutuel d'écoute et d'échange, nous devons travailler ensemble, dans l'intérêt de nos communes et de nos administrés.

L'AVIS DES ADMINISTRÉS

JEAN THUREL : Au début, il y a des gens qui trouvaient que le Grand Dole était un gros truc. Il y avait un problème de communication vis-à-vis des habitants, sur la perception des actions de la Communauté d'Agglomération. Mais il y a une évolution qui se fait par l'intermédiaire des conseils municipaux et des maires. Ça évolue doucement. On a un territoire riche par sa situation géographique, ses axes de communication, son environnement, ses rivières, ses forêts, son agriculture, sa biodiversité et sa complémentarité entre l'urbain et le rural.

JOËLLE LEPETZ : Les administrés doivent comprendre que toutes les communes sont une composante du Grand Dole et que la finalité de notre Communauté d'Agglomération, c'est de mutualiser nos moyens pour permettre à tous les habitants d'avoir plus de services et plus d'infrastructures.

FONDS DE CONCOURS UN SOUTIEN FINANCIER AUX COMMUNES

Le Grand Dole soutient les investissements des communes en attribuant des aides pour financer certains de leurs projets. Une participation qui présente le double avantage de donner un coup de pouce financier aux communes tout en dynamisant le développement économique local. Tout le monde y gagne !

C'est une aide précieuse pour les communes qui permet de surcroît de soutenir l'économie locale. Les **268 913 €** d'aides attribuées en 2020 par le Grand Dole ont généré un investissement total à hauteur de **1 082 375 € HT**.

PETIT TOUR D'HORIZON DE QUELQUES PROJETS AIDÉS EN 2020 :

• AMANGE

Installation d'une vidéo protection

Aide attribuée par le Grand Dole : **2 787 €**

Installation d'une VMC dans le bâtiment communal

Aide de **4 776 €**

Remplacement du mobilier scolaire

Aide attribuée par le Grand Dole : **2426 €**

• AUDELANGE

Amélioration de la sécurité et du cadre de vie rue du Moulin Rouge

Aide attribuée par le Grand Dole : **10 000 €**

• AUTHUME

Travaux de rénovation de la salle polyvalente

Aide attribuée par le Grand Dole : **10 000 €**

• AUXANGE

Réaménagement du Carré 3 au cimetière

Aide attribuée par le Grand Dole : **903 €**

• BIARNE

Mise en accessibilité de l'accueil secrétariat et de la salle de réunion de la mairie

Aide attribuée par le Grand Dole : **10 000 €**

• BREVANS

Construction d'un columbarium

Aide attribuée par le Grand Dole : **3 708 €**

Remise en état de l'entrée de la salle polyvalente

Aide attribuée par le Grand Dole : **1674 €**

• CHAMPDIVERS

Création d'une salle communale de convivialité

Aide attribuée par le Grand Dole : **10 000 €**

• CHAMPVANS

Mise en accessibilité de la rue Gilbert-Lanouzière

Aide attribuée par le Grand Dole : **5 680 €**

• CHÂTENOIS

Création d'une aire de jeux à l'école

Aide attribuée par le Grand Dole : **7 890 €**

• CHEVIGNY

Travaux de réhabilitation

des bâtiments communaux

Aide attribuée par le Grand Dole : **2 789 €**

• CRISSEY

Création d'un garage communal

Aide attribuée par le Grand Dole : **6 369 €**

• DAMPARIS

Travaux de remise aux normes incendie et sécurité dans des bâtiments communaux

Aide de **10 000 €**



• FALLETANS

Réhabilitation de l'abreuvoir en pierre

Aide attribuée par le Grand Dole : **5 000 €**

Révision de l'horloge Arsène-Cretin

Aide attribuée par le Grand Dole : **770 €**

• FOUCHERANS

Équipement et agencement de la mini salle polyvalente

Aide de **10 000 €**

• GEVRY

Remplacement des fenêtres et volets dans l'appartement communal

Aide attribuée par le Grand Dole : **3 266 €**

Remise aux normes de l'électricité et porte de secours à la salle polyvalente

Aide attribuée par le Grand Dole : **4 604 €**

• JOUHE

Mise en place de bacs à fleurs et de bancs

Aide attribuée par le Grand Dole : **2 170 €**

Travaux de réhabilitation des bâtiments communaux

Aide attribuée par le Grand Dole : **7 829 €**

• LAVANS-LÈS-DOLE

Aménagement de la rue sous les vignes

Aide attribuée par le Grand Dole : **10 000 €**



• LE DESCHAUX

Rénovation des huisseries dans les bâtiments communaux

Aide attribuée par le Grand Dole : **10 000 €**

• MENOTEY

Aménagement de l'accès à la fontaine de l'Oberlin

Aide attribuée par le Grand Dole : **1150 €**

Rénovation du système de chauffage dans les bâtiments communaux

Aide attribuée par le Grand Dole : **5 303 €**

Aménagement et travaux sur des bâtiments communaux

Aide de **3 337 €**

• MOISSEY

Création d'un cheminement doux

Aide attribuée par le Grand Dole : **10 000 €**

• NEVY-LÈS-DOLE

Mise en accessibilité PMR route nationale

Aide attribuée par le Grand Dole : **4 455 €**

• PARCEY

Remplacement du tracteur des services techniques

Aide de **10 000 €**



• PEINTRE

Amélioration de la sécurité rue de Menotey

Aide attribuée par le Grand Dole : **2 836 €**

1€ = 4€

1 EURO DE FONDS DE CONCOURS
ATTRIBUÉ PAR LE GRAND DOLE GÉNÈRE PLUS
DE 4 EUROS D'INVESTISSEMENTS

• ROMANGE

Rénovation extérieure de la Chapelle de la Commune

Aide attribuée par le Grand Dole : **8 765 €**

• SAINT-AUBIN

Réparation du toit terrasse de l'école élémentaire Anne Raffy

Aide attribuée par le Grand Dole : **808 €**



Création d'un chemin piétonnier rue de la Goulotte

Aide de **672 €**

Création d'un chemin piétonnier rue du 19 mars

Aide de **417 €**

Réparation de la toiture de la mairie

Aide de **6 000 €**



• TAVAUX

Rénovation de la salle du Conseil

Aide attribuée par le Grand Dole : **5 000 €**



Rénovation des menuiseries extérieures des locaux du bâtiment Pasteur

Aide de **5 000 €**

• VRIANGE

Changement des huisseries du bâtiment communal

Aide attribuée par le Grand Dole : **4 708 €**

Création d'une desserte forestière

Aide de **4 577 €**

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

ZOOM SUR :

LA ZONE INNOVIA

• La zone compte actuellement

350
EMPLOIS.

• À terme, avec l'implantation du siège social France du groupe Colruyt et de sa base logistique, ce sont au total

1000
EMPLOIS,
qui auront été créés sur le site.

QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT L'EMPLOI SUR LE BASSIN DOLOIS* :

.1667
ENTREPRISES

chiffre en hausse
entre 2015 et 2020

.46 582
ACTIFS

(tous secteurs confondus)

* source Terre d'Avance Katalyse

L'une des principales missions du Grand Dole consiste à dynamiser l'attractivité économique du territoire. Pour y parvenir, la Communauté d'Agglomération favorise la création, l'implantation et le développement des entreprises, accompagne la recherche et l'innovation, encourage l'insertion économique par l'emploi et facilite la croissance de l'économie sociale et solidaire.

Interlocuteur privilégié des entreprises du territoire, le Grand Dole soutient les entrepreneurs dans le développement de leur activité, au bénéfice de la création de richesses et d'emplois.

« Nous avons un rôle de facilitateur » explique Claire Bourgeois-République, vice-présidente en charge du développement économique, « en aidant à l'installation de nouvelles entreprises ou au développement de celles déjà existantes. En dehors des leviers d'action traditionnels dont dispose la collectivité (zones d'activités, immobilier d'entreprises, aides économiques), et ses partenaires, nous nous attachons à entretenir une proximité et une écoute attentive des acteurs économiques du territoire ».

D'autre part, et parallèlement aux aides accordées dans le cadre de l'immobilier d'entreprise qui permettent d'accompagner les projets créateurs d'emplois, le Grand Dole finance les associations d'aide à la

création d'entreprises comme c'est le cas avec l'association Initiative Dole Territoires, afin de pouvoir abonder aux fonds de prêts.

LES POINTS FORTS DU GRAND DOLE

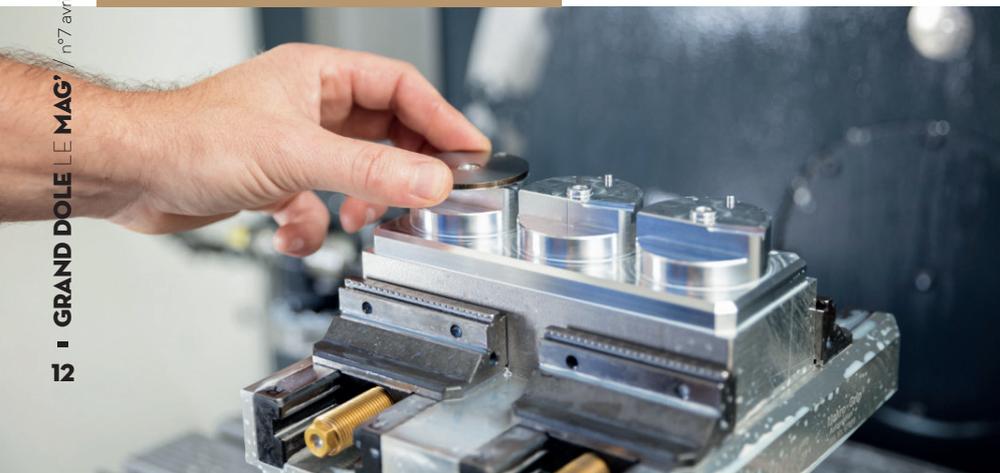
• Une position géographique centrale au cœur de la Région Bourgogne/Franche-Comté, et une connexion forte avec les axes européens de transport de personnes et de marchandises.

• Un bassin économique diversifié, fortement structuré par un secteur industriel dynamique : chimie, agro-alimentaire, microtechnique/micromécanique...

• Un territoire pionnier dans le secteur de l'hydrogène, avec la présence sur son territoire d'un des plus gros producteurs de cette énergie prometteuse : Inovyn.

« Après les phases d'expérimentation, nous souhaitons passer à la phase de formalisation dans ce domaine » précise Claire Bourgeois-République. « Le développement de Mahytec illustre le fait que la filière Hydrogène, en plein essor, crée de l'emploi et de la valeur dans le territoire ».

• Une offre d'accueil d'entreprises diversifiée : zones d'activités, immobilier d'entreprise, réaménagement de sites économiques désaffectés...





Entreprise Cylindre ©Nicolas Logerot

- Une pépinière d'entreprises, le CAN (Centre d'Activités Nouvelles), outil précieux pour les créateurs d'entreprises à la recherche de locaux, et point d'information unique pour les porteurs de projets du territoire, partagé avec les associations Initiative Dole Territoires, BGE, SASTI, ADIE, France Active...

- Un accompagnement "sur mesure" des porteurs de projets proposé par le service économique du Grand Dole, en étroite coordination avec les autres partenaires territoriaux : Région, Agence économique régionale, chambres consulaires, services de l'État...

UN PLAN DE RELANCE POUR UN PROJET DE TERRITOIRE

Dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique, le Grand Dole a un rôle clef à jouer, puisqu'il doit permettre la concrétisation du projet de territoire, avec ses enjeux et ses spécificités propres, en lien avec les acteurs territoriaux, autour d'une double ambition de transition écologique et de cohésion territoriale.

« Dans ce cadre, nous sollicitons les entreprises pour connaître leurs projets afin de pouvoir les intégrer dans le plan de relance. » précise Claire Bourgeois-République.

FACE À LA CRISE, L'AGGLOMÉRATION SE MOBILISE

Dans le contexte de crise sanitaire, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est intervenue en complément des mesures mises en place par l'État afin de venir en aide aux entreprises locales.

Lors du premier confinement en mars 2020, l'Agglomération avait déjà mis en place plusieurs dispositifs tels que les prêts d'honneurs ou encore une exonération partielle de Cotisation

Foncière des Entreprises. Suite au deuxième reconfinement en octobre 2020 et afin de relancer l'activité des entreprises du Grand Dole, la Communauté d'Agglomération a amplifié son soutien. Pour cela, une information et un accompagnement vers des dispositifs d'appui mobilisables par les entreprises a été mis en place au Centre d'Activités Nouvelles du Grand Dole. Par ailleurs, le Grand Dole s'est engagé pour l'économie de proximité, en permettant la mise en œuvre de trois dispositifs d'aides aux entreprises de moins de 10 salariés et aux acteurs du développement économique.



CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET INDUSTRIELLE DU GRAND DOLE

UNE PREMIÈRE EN FRANCE



Bateau zéro émission fonctionnant à l'hydrogène

Signé en janvier 2020 en présence de la Ministre de l'écologie et du développement durable, le CTEI porte des projets d'ampleur pour notre territoire.

Une de ses principales actions est la valorisation de l'hydrogène issu du site industriel d'Inovyn. Ce projet a connu une accélération majeure fin 2020 sous l'impulsion d'Inovyn qui veut promouvoir un développement fort sur cette filière. Aux côtés de Colruyt, historiquement positionné sur la production d'énergies renouvelables, et dans un cadre de partenariat élargi, le projet de valorisation et de distribution de l'hydrogène coproduit est entré en phase de faisabilité technique et opérationnelle.

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Porté par l'Office de Commerce et de l'Artisanat, le développement commercial se poursuit sur le Grand Dole, qui a enregistré un bilan positif en 2020 avec 23 ouvertures contre 16 fermetures.

Durant la crise sanitaire, la plateforme « Achetez à Dole » a permis d'accompagner les acteurs économiques locaux pour leur permettre de poursuivre leur activité en ligne. À noter qu'en 2020, le dispositif de chèques cadeaux K'Dole a généré un chiffre d'affaires de **340 000 €** pour les commerçants Grands Dolois.

ESPACE PIERRE-TALAGRAND

Cet équipement sportif innovant et unique dans la Région va répondre aux besoins des associations, des clubs, des scolaires et du grand public. Cette réalisation du Grand Dole, structurée sur 10 000 m² de surface totale répartie sur quatre niveaux, offre une grande superficie et de nombreuses lignes d'eau et saura combler les sportifs et les adeptes des loisirs-détente.

UN COMPLEX REMIS EN



Espace
**PIERRE
TALAGRAN**

GRAND : LEXE FORME



UN PROJET QUI COULAIT DE SOURCE

En 2016, les élus du Grand Dole ont décidé de rénover et d'agrandir la piscine Barberousse, déjà vieillissante. Le bâtiment abritant la MJC et le gymnase Talagrand ont été inclus dans le projet visant à construire un nouveau complexe aquatique et sportif de qualité. Un excellent moyen pour répondre efficacement aux besoins des publics scolaires, mais aussi à ceux des clubs. En 2017, le groupement d'entreprises C3B (groupe Vinci) a été retenu suite à un appel d'offres. L'année suivante,



les travaux ont débuté pour s'achever fin 2020. Un chantier qui s'est déroulé sans encombre, comme l'a constaté Stéphane Champanhet, en charge du suivi du chantier du complexe aquatique et sportif Pierre

Talagrand : « Pour un chantier de 2 ans qui a tout de même permis de construire 5000m² supplémentaires sur un équipement qui en faisait 5000m², cela s'est bien passé ! Au terme des travaux, tout fonctionne ! ».

PETITE VISITE DES LIEUX, HISTOIRE DE VOUS METTRE DANS LE BAIN...

Sur 10 000 m² de superficie, s'étire aujourd'hui un complexe aquatique et sportif flambant neuf. Réparties sur quatre niveaux, les installations proposées permettront aux clubs, aux élèves, et plus globalement aux Grands Dolois, de bénéficier d'infrastructures destinées à prendre soin de son corps.

L'ACCUEIL DU PUBLIC se fera au rez-de-chaussée. Un snack s'y trouve aussi pour vous permettre de reprendre des forces entre deux longueurs. Des locaux pour le personnel et une zone destinée aux clubs avec des bureaux, des salles de réunion et de musculation se situent aussi au rez-de-chaussée.

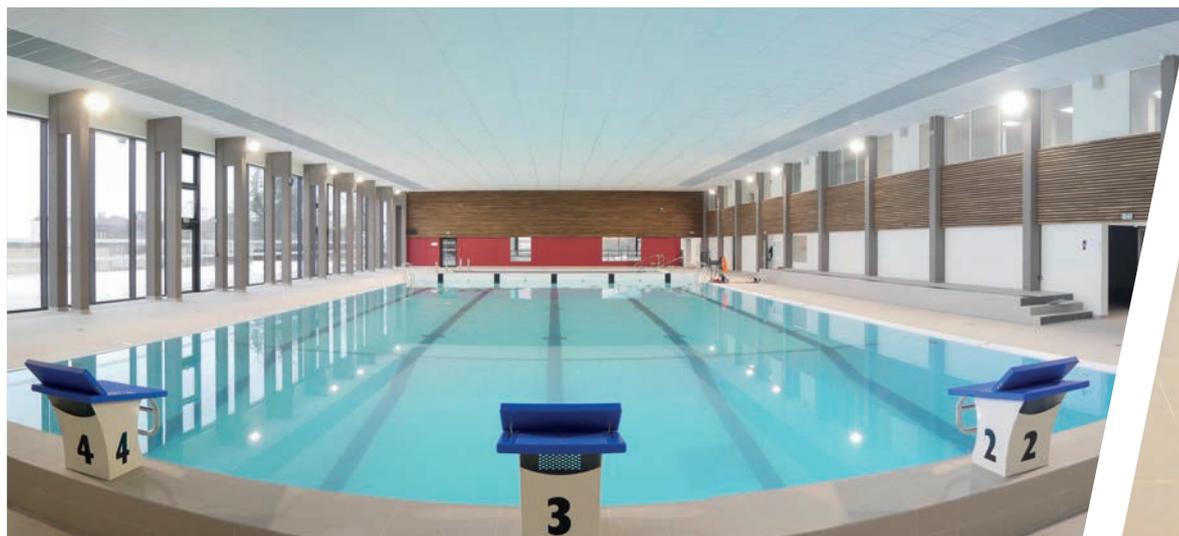
À L'ÉTAGE INFÉRIEUR, le rez-de-jardin sera dédié aux activités

aquatiques. Les deux bassins qui existaient ont été réhabilités, tandis que deux autres ont été ajoutés. Sur une surface de 1 000 m², ces quatre bassins permettront à tout un chacun, de bénéficier d'équipements remarquables. Ainsi, par exemple, un bassin ludique de 20 mètres avec des jets d'eau permettra des instants de relaxation. Un espace pour les enfants avec un splash-pad a aussi été pensé. Les moins sportifs d'entre nous pourront toujours se décontracter à l'espace bien-être pour une remise en forme complète, avec sauna, hammam et jacuzzi.

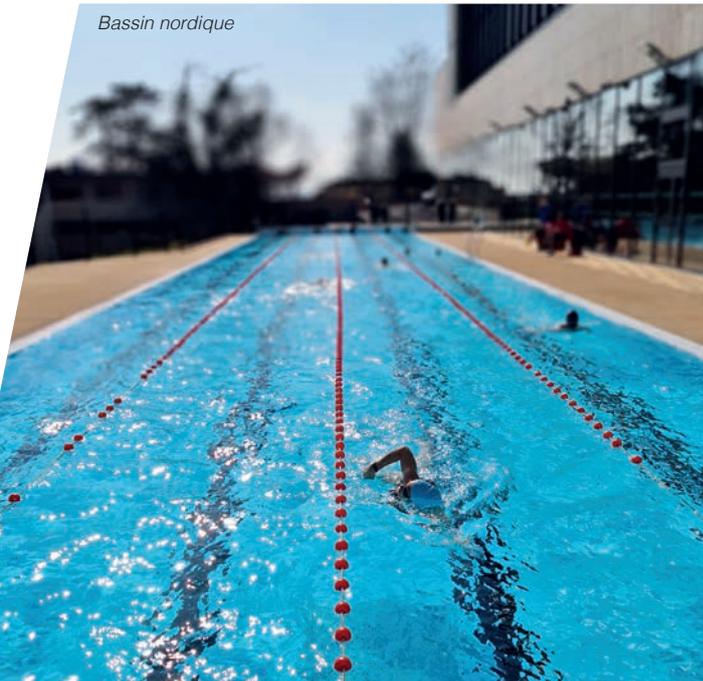
AU PREMIER ÉTAGE, l'oisiveté ne sera toutefois plus admise. Des salles dédiées aux sports, avec des vestiaires fonctionnels, y ont été installés. Le gymnase d'honneur Ta-

lagrand pourra accueillir jusqu'à 500 personnes sur les gradins. Deux gymnases pour le public scolaire et les entraînements existent aussi. Un mur d'escalade de 7 mètres de hauteur permettra aux grimpeurs de s'exercer et de se perfectionner, tandis qu'une salle de gymnastique contentera les sportifs les plus souples.

À L'EXTÉRIEUR, sur la gauche du bâtiment, un terrain de beach volley a été intégré au projet. Il sera géré par le club dolois de volley-ball qui s'est engagé à entretenir le terrain et à le faire vivre car cet espace deviendra un outil d'attractivité avec des animations mêlant sport, détente et festivités, proposées à tous. ►►



Bassin nordique



IL A TESTÉ LE BASSIN NORDIQUE.

L'AVIS DE CÉDRIC

37 ANS
HABITANT DE MENOTEY



L'ancienne piscine avait vraiment besoin d'un bon coup de jeune. On est en manque de lieux comme celui-ci. Le sport crée le contact et le lien, et en ce moment, ça manque !

Côté esthétique, je trouve que le bâtiment s'intègre harmonieusement sur le site. Côté pratique, les vestiaires sont bien adaptés. Pas besoin de pièce pour les casiers et pas de clé à promener avec nous car on choisit son propre code. Et au niveau des douches, le savon fourni, c'est une bonne idée !

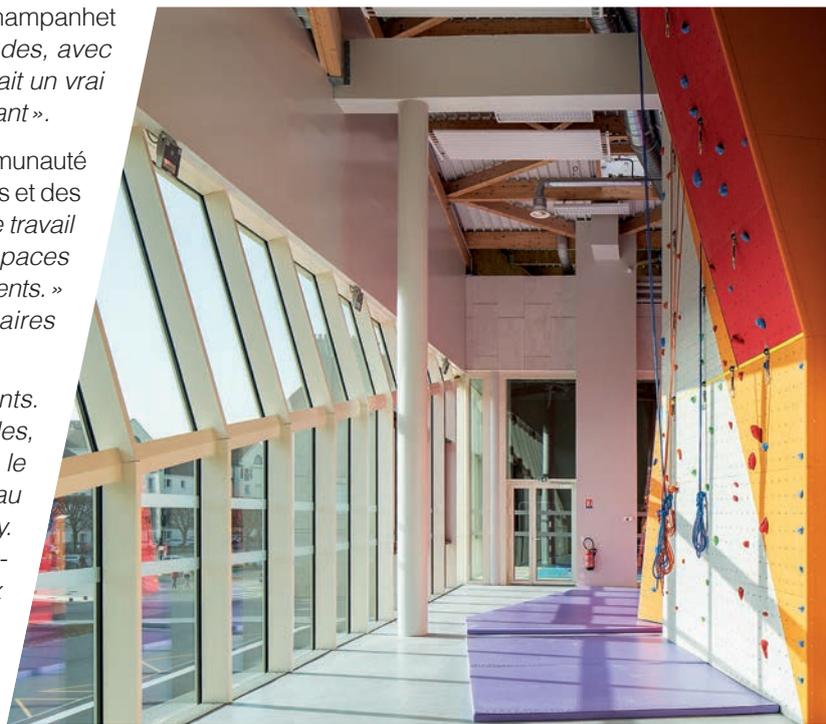


Bassin ludique

►► Des infrastructures qui ont déjà conquis Stéphane Champanhet qui considère qu'elles « répondent à toutes les demandes, avec la partie de remise en forme qui est un vrai atout. Il y avait un vrai besoin de cela dans le Grand Dole. C'était inexistant avant ».

Pour Christophe Monneret, membre du bureau de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole en charge des animations et des équipements sportifs, « l'espace Talagrand est un outil de travail adapté aux différentes pratiques, avec de nouveaux espaces qui permettent d'offrir plus de créneaux et plus d'équipements. » Et de poursuivre. « Le confort est meilleur, les vestiaires adaptés. »

L'espace simplifie pour les clubs l'accueil des adhérents. Il offre une qualité de prestations et de services notables, et l'espace bien-être vient ajouter un plus. En parallèle, le gymnase d'honneur permet des rencontres de haut niveau pour le hand-ball, le basketball, le badminton et le volley. Le bassin de 25 mètres permet également des compétitions. Ce qui me plaît le plus, c'est ce côté chaleureux qu'on ne retrouvait pas dans l'ancien. Un tel équipement sera un réel outil de développement du territoire. Il est adapté à la qualité des clubs associatifs du bassin du Grand Dole ! »



L'ESPACE PIERRE-TALAGRAND EN CHIFFRES, CE SONT :

- **35** entreprises locales
- **60 000** heures de main d'œuvre en maçonnerie
- **5 000 M³** de béton
- **1200 M²** de pierres agrafées
- **10 000 M²** de superficie totale
- **4 BASSINS** pour une surface totale de **1 000 M²**



QUI ÉTAIT PIERRE TALAGRAND ?

Proche de Jacques Duhamel dans les années 1960, Pierre Talagrand fut notamment directeur technique du Dole Athlétique Club, à une époque où Dole était une petite capitale de l'athlétisme français. Adjoint de Gilbert Barbier en charge des sports, conseiller général de Dole de 1985 à 1998 et vice-président de l'assemblée départementale, Pierre Talagrand était un homme politique passionné par les sports. Décédé en 2011, les élus du Grand Dole ont souhaité rendre hommage à cet homme tant apprécié des Dolois en baptisant de son nom ce complexe sportif.





ÉQUALIA GÈRE LES PISCINES DU GRAND DOLE

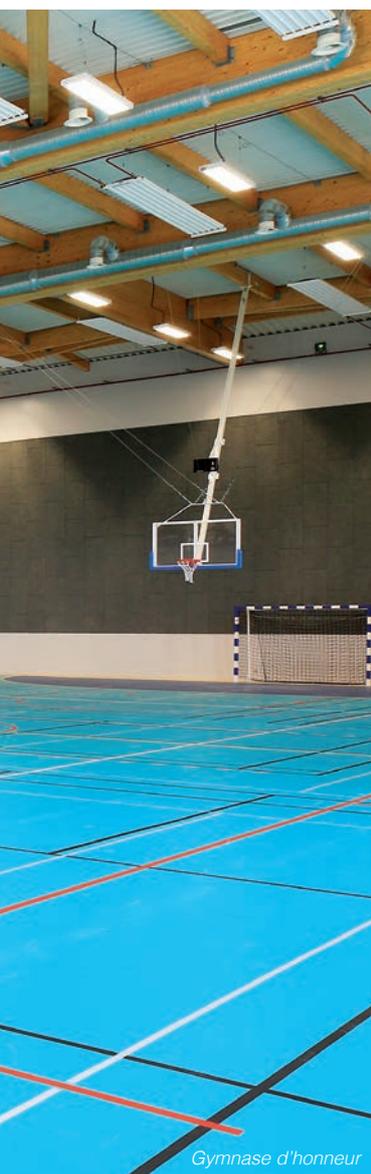
C'est l'entreprise Équalia qui va gérer pour le compte du Grand Dole, les piscines, l'espace bien-être et le centre de remise en forme. Ce prestataire gère également les deux autres piscines du Grand Dole : l'Aquaparc Isis et la piscine Léo-Lagrange de Tavaux. Un site internet est actuellement en cours de construction pour les trois piscines du Grand Dole.

Prochainement, il sera possible d'acquiescer un ou plusieurs ticket(s) pour une formule choisie (espace bien-être, espace remise en forme et/ou piscines). Chacun aura le choix du service. Sinon, il sera possible d'acheter un ticket d'entrée, ou un abonnement, lors de la vente classique aux horaires d'ouverture du complexe.

**Vous pourrez retrouver toutes les informations
(horaires, tarifs, animations,...)
sur le site <https://www.granddoleaquatique.fr/>**



Salle d'escalade



Gymnase d'honneur



Le hammam



L'espace détente



L'intérieur d'un des deux saunas



Le jacuzzi de l'espace détente



MOBILITÉ : ÇA ROULE DANS LE GRAND DOLE !

Le réseau de Transport Grand Dole, qui réalise environ 1 million de voyages par an, est composé de 13 lignes urbaines et interurbaines, et de services à la demande. L'objectif de la Communauté d'Agglomération est de mailer suffisamment le territoire par différents modes de déplacements pour construire des parcours de mobilité, en développant et favorisant les déplacements alternatifs.

UN RÉSEAU DE TRANSPORTS DENSE ET ADAPTÉ

Pensé en complémentarité, notamment pour les scolaires, avec le service Mobigo proposé par la Région, le réseau TGD transporte les écoliers, mais également les actifs qui se rendent sur leur lieu de travail, avec un développement des dessertes sur les zones d'activités qui emploient un grand nombre de salariés, comme c'est le cas notamment aux Épenottes.

« Même si l'utilisation de la voiture reste prépondérante dans notre territoire, de plus en plus de personnes ont recours à des modes de transport alternatifs à la voiture. » commente Grégory Soldavini, vice-président, en charge des mobilités. *« Les collectivités doivent prendre en compte la notion de mobilités au sens large du terme : mobilités actives, partagées, solidaires, vertes, accessibles à tous. »*

Le réseau de bus du TGD est un des piliers de la politique des mobilités du Grand Dole, mais il doit continuer de s'adapter à ces changements, mieux s'articuler avec d'autres dispositifs favorisant les alternatives à la voiture et mieux correspondre aux besoins de la population ». Le covoiturage fait également partie de cet arsenal avec la création d'aires dédiées. Ainsi, après celle de Choisey, située à proximité du péage de l'Autoroute, une nouvelle aire sera prochainement réalisée à Authume.



TRANSPORT À LA DEMANDE, FLEXI JOB, FLEXI PMR : DES SERVICES SUR MESURE

• Flexi Job

Pour les travailleurs de certaines communes du Grand Dole, ce service permet des déplacements tôt ou tard dans la journée, en horaires décalés !



Depuis le 1^{er} avril et jusqu'au 31 décembre 2021, en complémentarité avec « Flexi Job », un service d'expérimentation est proposé aux travailleurs de la ZI de Rochefort-sur-Nonon. Les salariés rencontrant des difficultés pour se déplacer peuvent réserver une navette pour pouvoir rentrer à leur domicile ou aller au travail sur le temps de midi. Un service qui est proposé dans les 18 communes bénéficiant du service « Flexi Job ».

• Flexi PMR

Il a pour vocation d'assurer les déplacements des personnes à mobilité réduite qui ne sont pas en mesure d'utiliser les lignes régulières TGD dans les conditions d'accès et de sécurité satisfaisantes.

« V DOLE » POUR SE METTRE AU VERT



Le service « V Dole » permet de favoriser les déplacements doux. Tout un chacun peut louer un vélo classique ou un VAE (Vélo à Assistance Électrique) pour 1 à 6 mois (1 à 2 mois pour les VAE). L'objectif de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est de permettre à la population de tester les VAE avant d'effectuer un achat et ainsi accompagner vers un changement des habitudes de mobilité.

L'an dernier, pour favoriser l'utilisation des vélos, une extension de l'abri à vélos de la gare a été effectuée. De 36 places auparavant, 72 sont proposées aujourd'hui dans cet abri sécurisé.

Il est possible de bénéficier de ces deux services à l'agence commerciale TGD, en gare de Dole.

Pour bénéficier de tous ces services, il faut s'inscrire en suivant le lien : <https://www.reseau-tgd.fr/>



LA VOIE GRÉVY

VERS PLUS DE DÉPLACEMENTS DOUX :

« La réhabilitation de cette ligne ferroviaire de près de 19km en voie verte, qui relie Dole à Mont-sous-Vaudrey en passant par Villette-lès-Dole et Parcey est un véritable projet pluridimensionnel. Il s'inscrit pleinement dans le projet de territoire de l'Agglomération et sa volonté de favoriser les mobilités douces, de proposer des solutions alternatives à la voiture, en offrant notamment à la population des itinéraires cyclables et piétons sécurisés pour leurs trajets du quotidien », explique Grégory Soldavini, vice-président en charge des mobilités.

La voie verte Grévy permettra un maillage fin du territoire avec la desserte d'équipements divers et variés, qui sont à la fois des destinations touristiques, de loisirs mais également des établissements scolaires ou des lieux d'emploi. Le tout dans un cadre particulièrement agréable.

UNE VOIE CONFORTABLE ET AGRÉABLE

Elle sera accessible à des usagers très divers (personnes à mobilité réduite, trottinettes, rollers, vélos, piétons...). Des espaces seront prévus pour faire une halte.

Ainsi, au départ de la voie verte, avenue du général Eisenhower à Dole, un parking sera créé avec une aire de repos. Plus loin, vers la Commanderie, un autre espace dédié à la détente et à la convivialité invitera les passants à s'arrêter.

À Parcey, un point Information offrira la possibilité aux usagers de se reposer tout en bénéficiant de détails précieux sur les richesses de notre territoire. Dans le village suivant, à Nevy-lès-Dole, il sera aussi possible de faire une petite pause.

« Ce projet a un enjeu touristique fort, et traduit notamment la volonté de l'Agglomération de renforcer son attractivité en développant le tourisme vert tout en valorisant les richesses patrimoniales, naturelles et culturelles qui font la fierté de notre territoire », résume Grégory Soldavini.

Tant attendue, cette voie verte devrait être inaugurée fin 2021.

En attendant, le chantier reste interdit au public.

UNE OFFRE DE SERVICES POUR LES FAMILLES

Dans le cadre de sa compétence « Enfance-Jeunesse », le Grand Dole propose tout au long de l'année des activités sur les temps périscolaires (matin, midi, soir) et extrascolaires (mercredi, petites et grandes vacances), sur l'ensemble du territoire, au plus près du bassin de vie des familles.

Aujourd'hui, le Grand Dole compte 30 accueils de loisirs périscolaires, 11 accueils de loisirs extrascolaires et 5 secteurs jeunes, « *autant de structures qui créent une véritable cohérence pour l'enfance et la jeunesse à l'échelle intercommunale* » commente Nathalie Jeannet, vice-présidente en charge de l'Enfance et de la Jeunesse.

NOUVEAU À TAVAUX : UN ACCUEIL DE LOISIRS ET UNE LUDOTHÈQUE

Valorisation d'espaces existants et construction de nouveaux locaux concrétisent aujourd'hui un projet global dédié à l'enfance et à la jeunesse sur le secteur de Tavaux.

Ainsi, après la reconversion réussie des anciens bâtiments du Comité d'Entreprise de Solvay, avec

notamment la transformation de la salle de spectacle en ludothèque, la construction d'un Accueil de loisirs Sans Hébergement, dans le prolongement du bâtiment, offre désormais un nouvel écrin de loisirs et de jeux sur une superficie totale de 826 m². Le tout idéalement situé juste à côté de la Médiathèque.

Pendant les vacances de février 2021, les enfants ont pu découvrir ce nouvel équipement Grand Dolois conçu pour pouvoir accueillir 36 enfants et 24 jeunes. Ses espaces dédiés cloisonnés ont été particulièrement appréciés par les jeunes utilisateurs tout comme leurs animateurs, avec par exemple une cuisine pédagogique pour les ateliers culinaires, une salle de restauration, une salle multi-activités pour les petits jouxtant une salle dédiée aux ados

avec table de ping-pong, babyfoot... « *C'est un projet qui a mis très longtemps à aboutir* » explique Nathalie Jeannet. « *La nouvelle ludothèque située dans un bâtiment rénové, avec des places de parking pour y accéder, répond pleinement à toutes les attentes. La ludothèque et l'ALSH constituent un vrai intérêt pour les enfants et les familles. La présence de la médiathèque, de l'ALSH et de la ludothèque en font un espace vraiment cohérent. Je crois que ce pôle est amené à vivre pleinement* », conclut l'élue.

Activités de création à l'ALSH de Tavaux



Session ping-pong aux secteurs Jeunes



Le nouvel ALSH de Tavaux



LUDOTHÈQUE : UN JEU D'ENFANT

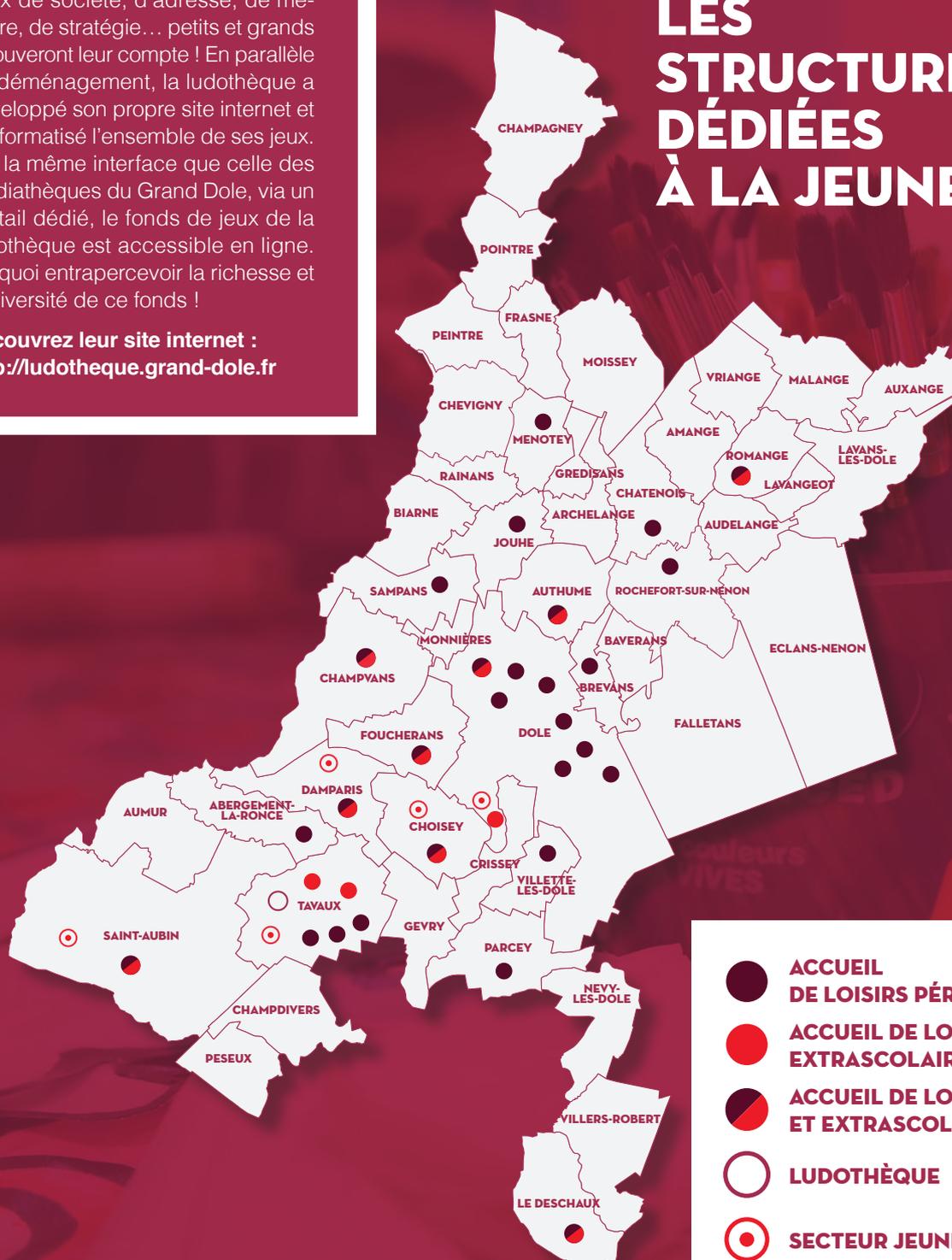


Située auparavant à Damparis, la ludothèque du Grand Dole, espace spécialement dédié aux jeux, est désormais installée au 43 avenue Victor-Hugo à Tavaux, à côté du nouvel Accueil de loisirs. Elle a ouvert ses portes au public le 2 mars dernier. Près de 2000 jeux sont à disposition et peuvent être testés par les familles qui les empruntent.

Jeux de société, d'adresse, de mémoire, de stratégie... petits et grands y trouveront leur compte ! En parallèle du déménagement, la ludothèque a développé son propre site internet et a informatisé l'ensemble de ses jeux. Sur la même interface que celle des médiathèques du Grand Dole, via un portail dédié, le fonds de jeux de la ludothèque est accessible en ligne. De quoi entrapercevoir la richesse et la diversité de ce fonds !

Découvrez leur site internet :
<http://ludotheque.grand-dole.fr>

LES STRUCTURES DÉDIÉES À LA JEUNESSE



-  ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE
-  ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE
-  ACCUEIL DE LOISIRS PÉRI ET EXTRASCOLAIRE
-  LUDOTHÈQUE
-  SECTEUR JEUNES



LES MÉDIATHÈQUES : VECTEURS ESSENTIELS DE CULTURE

La création d'un réseau de lecture publique sur le territoire du Grand Dole répondait en 2012 à un besoin d'organiser, au bénéfice de tous les habitants, l'accès le plus large possible aux bibliothèques et à leurs ressources. En mutualisant ce service, le Grand Dole a permis aux bibliothèques existantes d'atteindre un niveau de modernité et de performance difficilement envisageable jusqu'alors, sur le plan documentaire comme sur le plan de la médiation culturelle.



De nombreux partenariats ont été mis en place avec les institutions, les associations et d'autres acteurs du territoire (établissements scolaires, Ehpad, Scènes du Jura...). Chaque jour, les bibliothèques accompagnent les Grands Dolois vers la lecture, la musique et le cinéma. Bien plus encore, elles contribuent à l'éveil culturel, à l'éducation, à la formation tout au long de la vie, de chacun ; elles participent aussi à la diffusion de l'information et aux débats de société.



7

MÉDIATHÈQUES DU GRAND DOLE :

- LA MÉDIATHÈQUE DE L'HÔTEL-DIEU (DOLE)
- LA MÉDIATHÈQUE ALBERT-CAMUS (DOLE)
- LA MÉDIATHÈQUE MAURICETTE-RAFIN (DOLE)
- LA MÉDIATHÈQUE DE FOUCHERANS
- LA MÉDIATHÈQUE DE TAVAUX
- LA MÉDIATHÈQUE RAYMOND-LEFÈVRE (CHAMPVANS)
- LA MÉDIATHÈQUE D'AUTHUME

8

MÉDIATHÈQUES ASSOCIÉES

- LA BIBLIOTHÈQUE D'ABERGEMENT-LA-RONCE
- LA BIBLIOTHÈQUE DE CHOISEY
- LA BIBLIOTHÈQUE DU CHS SAINT-YLIE (CHOISEY)
- LA BIBLIOTHÈQUE D'ÉCLANS-NENON
- LA BIBLIOTHÈQUE DE JOUHE
- LA BIBLIOTHÈQUE DU DESCHAUX
- LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AUBIN
- LA BIBLIOTHÈQUE DE VILLETTE-LÈS-DOLE

“MÉDIATHÈQUES 2030” : IMAGINER AUJOURD'HUI LES BIBLIOTHÈQUES DU GRAND DOLE DE DEMAIN

C'est le projet impulsé par le nouveau conseil communautaire : définir une stratégie à long terme pour les bibliothèques. Elles doivent parvenir à anticiper les nouveaux usages, à développer les solutions et services (notamment numériques) qui permettront de proposer une offre équitable pour tous sur le territoire encore dans 10 ans.

Enchantons le futur de la culture !

La démarche mise en place est inédite en France : elle est participative et s'appuie sur une étude prospective experte. Le Ministère de la Culture observe de près

cette réinvention des bibliothèques. Le Grand Dole est décidément un territoire d'innovation, y compris dans le champ culturel ! L'objectif de ce projet consistera à tester, dans un premier temps et dans un futur proche, de nouveaux services, en proposant à la population de participer à leur construction et ainsi de répondre à ses attentes. Ensuite, il faudra tirer des conclusions objectives de ces expérimentations, pour retenir les services dont la qualité et la diversité permettront aux bibliothèques de rester utiles, utilisables, désirables jusqu'en 2030 et au-delà.

CONTRAT TERRITOIRE LECTURE : RENOUER AVEC LA LECTURE

Pour favoriser l'accès à la culture, et plus particulièrement à la lecture, un Contrat Territoire Lecture (CTL) a été signé entre l'État et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Jean-Philippe Lefèvre, vice-président en charge de la lecture publique, justifie la nécessité de ce contrat, alors qu'il constate fréquemment une réelle rupture intergénérationnelle avec les livres.

Selon lui, « les usages et les pratiques vis-à-vis des bibliothèques en général et du livre en particulier sont bouleversés par l'usage des outils numériques. Plus encore, la crise du Covid marque une rupture dans les pratiques culturelles. Il faut donc s'adapter. Il faut penser ce que l'on appelle encore une bibliothèque dans une perspective à 10 ou 15 ans. Nous avons décidé en concertation avec l'État, de faire du réseau des médiathèques un réseau expérimental. C'est l'objet du contrat ».



NOUVEAU !

En avril 2020, un nouveau site internet, plus ergonomique et facile d'utilisation, a été mis en ligne. Sur cette plateforme, vous trouverez toutes les informations pratiques sur le réseau des médiathèques, tout en ayant la possibilité de gérer vos prêts, prolonger vos emprunts de documents, consulter la disponibilité des ouvrages, etc.

MEDIATHEQUES.GRAND-DOLE.FR

SCÈNES DU JURA



UN ACTEUR MAJEUR DE LA CULTURE

Présente dans le département depuis 25 ans, l'association « Scènes du Jura » œuvre en partenariat avec le Grand Dole pour la diffusion de la culture dans nos communes.

Au cœur d'une période compliquée par la crise sanitaire, avec une grande partie de la saison 2020-2021 ayant dû être annulée, l'association a répondu présente, au mois de février dernier, pour participer à l'opération « Y'a plus de saison » initiée par Jean-Philippe Lefèvre, vice-président en charge de l'action culturelle. Une façon originale de retrouver l'art et la culture hors les murs que Cédric Fassenet, directeur des Scènes du Jura, nous raconte.

BULLES ARTISTIQUES



« Nous avons eu plusieurs actions. À Dole, dans le cadre des capsules artistiques. Des rencontres imprévues avec un crieur, qui venait s'installer avec un petit bar ambulante. Il accueillait quatre ou cinq personnes et leur lisait un extrait de théâtre ou un poème ». Autre intervention, la danseuse Désir et son tutu d'un mètre de rayon, distanciation sociale oblige. « Elle avait une enceinte portable à la main et elle se promenait dans Dole. Dans l'enceinte, on entendait des textes autour du désir et du rapprochement. Donc ça invitait les gens à se rapprocher d'elle, mais elle ne pouvait pas les toucher, à cause de son tutu ». Dernière animation, spécifiquement doloise : les massages sonores. Pour réaliser cette action, « Scènes du Jura » a pu louer une boutique éphémère à la ville de Dole. À

l'intérieur, des transats, des casques et un musicien pour transporter son public, le temps de cinq, dix ou quinze minutes. « On n'avait donné ni l'heure, ni l'endroit, ajoute Cédric Fassenet. C'était vraiment des passants qui venaient pour cinq ou dix minutes de massage sonore ». Dans le Grand Dole, le personnage de Rosa Mercedes a été la principale attraction. « C'est une duchesse qui a tout perdu et qui a décidé d'aller à la rencontre des gens pour apprendre la vie », détaille Cédric Fassenet. Le résultat : des passages à Foucherans, Champvans, Tavaux et Saint-Aubin, extrêmement bien reçus. C'était facile de tisser du lien avec les gens ». Et les Grands Dolois pourraient bientôt retrouver Rosa Mercedes. « À chaque rencontre, elle avait un livre d'or. Elle a noté le nom des gens avec leurs coordonnées. Elle veut les inviter à un banquet, qu'on organisera quand on le pourra ». Un banquet où les participants pourront amener à boire et à manger. « Scènes du Jura » espère pouvoir tenir l'événement cet été.

RÉSIDENCE D'ARTISTES

Mais « Y'a plus de saison » n'était pas la seule opération culturelle du premier trimestre 2021. Pendant une semaine, les comédiens Denis Lavant et Nikolaus Holz, ainsi que toutes leurs équipes, ont investi la salle des fêtes de Falletans, pour les premières répétitions de leur spectacle « Mister Tambourineman ». « Toute l'équipe artistique était là, s'enthousiasme Cédric Fassenet. On avait invité le premier jour des gens de la municipalité. Puis, en lien avec le maire, on a pu ouvrir le vendredi soir, pour dix ou quinze personnes, un petit moment de répétition ». De plus, le DN MADE spectacles-costumes



de scènes du Lycée Pasteur, ainsi que le BTS Design du Lycée Duhamel ont également pu participer au spectacle, en produisant costumes et décors. Programmés au festival d'Avignon cet été, Lavant et Holz devraient revenir jouer leur spectacle à Falletans, en 2022.

LE THÉÂTRE À L'ÉCOLE

En attendant la réouverture des théâtres, et la possibilité d'investir le fraîchement rénové théâtre municipal de Dole, « Scènes du Jura » travaille sur la prochaine saison. Mais pas seulement. L'opération « Théâtre c'est (dans ta) classe » a pu se poursuivre du 10 au 21 février. « On commande un texte de 20 minutes à un auteur ou une



autrice. Il est ensuite joué par un comédien, dans une salle de classe, avec les contraintes liées. C'est un texte qui est vraiment adressé aux adolescents ». Une action qui a été menée dans plusieurs établissements du Grand Dole, notamment à Dole et Damparis.

L'ART ET LA CULTURE PEUVENT FÉDÉRER TOUS LES ÂGES

Dernier projet toujours en cours pour la scène nationale : la création d'un spectacle par des jeunes Grands Dolois. « On réunit des jeunes de 18 à 28 ans, qui sont en train de créer un spectacle sur la thématique « avoir 20 ans aujourd'hui dans le Jura », explique Cédric Fassenet. « Ils se réunissent tous les quinze jours. C'est chouette parce qu'on réunit dans ces ateliers des nouveaux arrivants, des réfugiés, jusqu'à l'ingénieur qui vient d'être embauché dans le coin et a envie de faire du théâtre ». Le Grand Dole a donné l'autorisation de maintenir ces ateliers, malgré la crise sanitaire. Une marque du soutien de l'Agglomération envers « Scènes du Jura ». « Pour l'instant, les collectivités ont continué à nous soutenir, se félicite Fassenet. Je pense que c'est important que dans ces moments, on maintienne en vie des maisons comme la nôtre. Le Grand Dole a toujours été là et on est content de ça ». En attendant des jours meilleurs, l'association continue d'accueillir des répétitions, de travailler en vue de la réouverture des théâtres, et de programmer de nouvelles opérations au cœur des lieux de vie de l'intercommunalité. Avec, dans l'esprit de Cédric Fassenet, une conviction claire : « l'art et la culture peuvent fédérer tout le monde, de la petite enfance aux plus âgés ».

▾ TRIBUNE POLITIQUE

POUR VIVRE AU DESSUS DE SES MOYENS, LE GRAND DOLE FAIT ENCORE PAYER PLUS LES GRANDS-DOLOIS

1^{er} essai manqué

2018 : Augmentation du taux de la taxe d'habitation par le Grand Dole ; les Grands Dolois paient. Mais à la suite de la suppression nationale de cette taxe (pour redonner du pouvoir d'achat aux Français), l'Etat ne compense pas les 2,5 millions d'euros annuels supplémentaires espérés par le Grand Dole car des collectivités n'ont pas joué le jeu de la hausse du pouvoir d'achat.

2^{ème} essai proposé

2021 : Augmentation de 3,79 points de la taxe foncière pour compenser le pari perdu avec la taxe d'habitation. Ce taux passera donc de 3,61 % à 7,4 %, il aura plus que doublé. Les Grands Dolois devront payer environ 50 euros de plus par an et par personne au Grand Dole.

Fin du match

Pour éviter cela, il faut que les délégués de vos communes refusent de voter la hausse de la taxe foncière et que votre Conseil municipal n'adopte pas le pacte fiscal s'il comprend cette hausse de la fiscalité.

Nous vous invitons à vous rapprocher de vos élus au Grand Dole, pour leur demander d'agir pour éviter cette ponction conséquente sur votre budget : ce qui représente, environ, en moyenne 200 euros/an/pour une famille avec 2 enfants.

GROUPE POLITIQUE

« Un Territoire Solidaire »

HELLO DOLE

un seule voix
un territoire

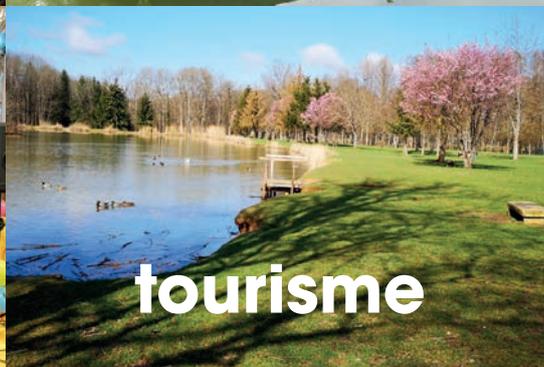
HELLO DOLE,

UN OUTIL CONÇU POUR VOUS !

Du tourisme d'agrément au tourisme d'affaires, de la gestion de La Commanderie à celle de Dolexpo, tout est mis en œuvre pour répondre pleinement aux attentes des Grand-Dolois, des professionnels de l'événementiel, du spectacle, du tourisme et des visiteurs !

Efficacité, réactivité et qualité de service sont autant d'atouts qu'Hello Dole met à votre service pour développer le dynamisme du territoire.

HELLO DOLE DONNE VIE À VOS ENVIES !



PLUS D'INFOS SUR : www.hellodole.fr



HELLO DOLE
1 avenue Aristide Briand
39100 DOLE
Tél. 03 84 79 39 10

DOLE
TOURISME

OFFICE DE TOURISME
6, place Grévy
39100 DOLE
Tél. 03 84 72 11 22

la **COMMANDERIE**

LA COMMANDERIE
2, rue d'Azans - 39100 DOLE
• Tél (billetterie) : 03 84 72 11 22
• Tél (événementiel) :
03 84 79 39 10

DOLEXPO

DOLEXPO
1, rond-point des Droits de l'Homme
39100 DOLE
• Tél (billetterie) : 03 84 72 11 22
• Tél (salon/exposition...) : 03 84 79 39 10